

# TEMPS PÉRISCOLAIRES

SERVICE EDUCATION



# PROJET PEDAGOGIQUE 2019-2023



© Freepik

VILLE DE  
**Roanne**  
Le goût de bien vivre

Place de l'Hôtel de Ville  
Roanne

04 77 23 20 95  
education@ville-roanne.fr

# SOMMAIRE

<u>I.</u>	<u>PERIMETRE D'INTERVENTION</u> .....	3
<u>II.</u>	<u>DEFINITION DES BESOINS DE L'ENFANT</u> .....	4
1.	<u>L'ENFANT DE 2 ANS</u> .....	4
2.	<u>L'ENFANT ENTRE 3 ET 6 ANS</u> .....	4
3.	<u>L'ENFANT ENTRE 6 ET 11 ANS</u> .....	4
<u>III.</u>	<u>DEFINITION DES OBJECTIFS ET DU DEROULEMENT DE LA JOURNEE DE L'ENFANT</u> .....	5
1.	<u>TEMPS D'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR</u> .....	5
1.1	<u>LES OBJECTIFS GENERAUX</u> .....	5
1.2	<u>LE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS</u> .....	8
2.	<u>TEMPS MERIDIEN</u> .....	6
2.1	<u>LES OBJECTIFS GENERAUX</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
2.2	<u>LE FONCTIONNEMENT DE LA PAUSE MERIDIENNE</u> .....	8
3.	<u>TEMPS D'ANIMATION PERISCOLAIRE</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
3.1	<u>OBJECTIFS GENERAUX</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
3.2	<u>FONCTIONNEMENT</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>IV.</u>	<u>ORGANISATION MATERIELLE ET HUMAINE</u> .....	10
1)	<u>LES LOCAUX</u> .....	10
2)	<u>LE MATERIEL PEDAGOGIQUE</u> .....	10
3)	<u>LES MOYENS HUMAINS</u> .....	10
<u>V.</u>	<u>RESPONSABILITES DE CHACUN SUR LES TEMPS DE TRANSITION TAP</u> ...	Erreur ! Signet non défini.
1)	<u>MATERNELLES</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
2)	<u>ELEMENTAIRES</u> .....	Erreur ! Signet non défini.
<u>VI.</u>	<u>EVALUATION</u> .....	11

*Le projet pédagogique est un outil très important qui permet de :*

- *Mettre en place une cohérence éducative sur la journée de l'enfant ;*
- *Etablir une ligne de travail commune à tous les intervenants périscolaires ;*
- *Informers les parents, les enseignants et l'ensemble des encadrants des objectifs et modalités d'organisation des temps périscolaires de la ville de Roanne ;*
- *Informers les partenaires afin de travailler dans la même direction, en lien avec le projet éducatif de territoire (PEDT) ;*
- *Poser un cadre pour un travail de qualité.*

La prise de connaissance de ce document est obligatoire dans chaque équipe pédagogique. Il est consultable dans chaque école et donné en version papier à chaque intervenant du périscolaire.

## **I. PERIMETRE D'INTERVENTION**

La Ville de Roanne compte 14 écoles publiques sur le territoire : 3 écoles maternelles, 4 écoles élémentaires et 7 groupes scolaires (maternelle + élémentaire). Deux secteurs de coordination sur les temps périscolaires sont identifiés, animés chacun par une personne :

### **Le nord de la ville :**

- Groupe scolaire Mâtel ;
- Groupe scolaire Fontquentin ;
- Groupe scolaire Arsenal ;
- Ecole maternelle Carnot ;
- Ecole élémentaire Paul Bert ;
- Ecole élémentaire Crozon ;
- Ecole maternelle Wilson ;
- Ecole élémentaire Jean Rostand.

### **Le sud de la ville :**

- Groupe scolaire Jules Ferry ;
- Groupe scolaire Mayollet ;
- Groupe scolaire Marengo ;
- Groupe scolaire Clermont ;
- Ecole maternelle Mulsant ;
- Ecole élémentaire Mulsant ;

## **II. DEFINITION DES BESOINS DE L'ENFANT**

### ***1. L'ENFANT DE 2 ANS***

L'enfant de 2 ans se caractérise par :

- **des besoins vitaux** : se nourrir et respecter sa chronobiologie ;
- **un besoin de mouvement** lié à une croissance intense et rapide ;
- **un besoin de favoriser la connaissance du corps, du milieu**, pour aller vers l'autonomie.

### ***2. L'ENFANT ENTRE 3 ET 6 ANS***

Dans le cadre de l'accueil des élèves de maternelle, une attention particulière est portée sur les besoins de l'enfant de 3 à 6 ans, son bien-être et son confort. Il se caractérise par :

- **Les besoins intellectuels** : curieux, petite concentration, immense mémoire, âge du pourquoi, influençable, inconscient, imagination, observateur, pas de notion de temps ;
- **la construction de son langage** : parler, être écouté, comprendre (âge du pourquoi), s'exprimer ;
- **la construction de sa personnalité** : découvrir les autres et le monde extérieur (respect, considération, opposition, âge du non, imitation, affabulation, identification, égocentrisme) ;
- **un besoin de sécurité affective**, de reconnaissance, de repères/rituels, grande sensibilité et besoin de l'adulte ;
- **un besoin de sécurité physique**, pas de notion du danger ;
- **une période de croissance physiologique importante**. Il a besoin de sommeil, de repos (de retour au calme), d'alimentation équilibrée, de développer ses 5 sens et d'activités physiques.

### ***3. L'ENFANT ENTRE 6 ET 8 ANS***

L'enfant entre 6 et 8 ans se caractérise par :

- **Besoins physiques** : Ressemblance fille/garçon, énergique, souple mais fragile ;
- **Besoins intellectuels** : Curieux, naïf et influençable, pas de repère espace-temps, besoin d'explications
- **Besoins affectifs** : besoin d'affection, de confiance, de sécurité, de consolation si problème
- **Besoins sociaux** : besoin de responsabilité, pas rancunier, désordonné
- **un besoin de justice et d'équité** : Impartialité (justesse, intégrité, droiture), loyauté
- **un besoin de trouver des réponses** : Il est en constante recherche de savoir,
- **un besoin d'explorer, de manipuler et de tester**. Il est très curieux. Il se passionne (premières collections). Il acquiert la logique (mathématiques, apprentissage de la lecture...) question « pourquoi ? » est souvent utilisée ;
- **un besoin qu'on lui confie des tâches**. L'enfant a le sens des responsabilités et il aime aider / faire pour les autres, l'entraide et le partage sont importants ;
- **un besoin d'autonomie** il a besoin de faire seul ou avec ses copains tout en se sentant sécurisé et soutenu par l'adulte

#### **4 L'ENFANT ENTRE 9 ET 11 ANS :**

- **un besoin de se dépenser physiquement et intellectuellement.** Il a de l'énergie pour l'apprentissage (mémorisation rapide) ;
- **un besoin d'appartenir à un groupe et de s'identifier à ses membres.** La socialisation s'affirme. Les « bandes » de copains apparaissent ; il se trouve un(e) meilleur(e) ami(e). C'est le début de la séparation entre filles et garçons : ils jouent de moins en moins ensemble et n'ont plus les mêmes centres d'intérêts ;
- **un besoin qu'on lui confie des tâches.** L'enfant a le sens des responsabilités et il aime aider / faire pour les autres, l'entraide et le partage sont importants ;
- **un besoin d'autonomie** il a besoin de faire seul ou avec ses copains tout en se sentant sécuriser et soutenu par l'adulte ;
- **un besoin de reconnaissance.** Il aime que l'attention soit sur lui et montrer qu'il sait faire ; Les parents ne sont plus les seules références ; les copains, le maître, les animateurs le deviennent également ;
- **Besoins sociaux :** Rapports conflictuels, début de rébellion, idée de domination, il commence à être en opposition.

### **III. DEFINITION DES OBJECTIFS ET DU DEROULEMENT DE LA JOURNEE DE L'ENFANT**

Chaque enfant a un rythme propre. Le respect de ce rythme permet son développement harmonieux et a des incidences sur son comportement, ses compétences, ses performances. L'emploi du temps d'une journée type pour l'enfant correspond à la courbe de son rythme et de ses besoins. La Ville a fait le choix d'améliorer le déroulement des différents temps périscolaires et de les considérer en termes de qualité et d'encadrement au même niveau que la réglementation des accueils collectifs de mineurs (ACM).

#### ***1. TEMPS D'ACCUEIL DU MATIN, DU MIDI, DU SOIR (réservé aux parents qui travaillent) ET LA PAUSE MERIDIENNE:***

##### ***1.1 LES OBJECTIFS GENERAUX ASSIGNES AUX ENCADRANTS***

###### **Favoriser la vie en collectivité**

Elaborer des règles de vie en lien avec celles de l'école de façon ludique avec les enfants, par équipe. Elaborer et faire respecter des règles de vie et sanctions au restaurant scolaire de façon ludique avec les enfants, en s'appuyant sur la charte de la restauration scolaire.

Veiller à prendre des sanctions pour non-respect des règles de vie en cohérences au sein de l'équipe.

Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe. Donner des responsabilités à chacun, à tour de rôle. Apprendre aux enfants à être responsables de leurs actes : laisser le restaurant scolaire propre en partant, nettoyer sa place si besoin, ranger sa chaise, participer au rangement du matériel... en fin de repas. Faire respecter les locaux et le matériel.

Faire respecter le matériel et les autres, ainsi que soi-même.

Favoriser et renforcer le respect, le partage et l'écoute. Instaurer un respect mutuel grâce à des règles de politesse. Etre attentif au comportement des enfants : bonne tenue à table, respect envers leurs camarades et le personnel.

Le déjeuner doit être un moment convivial et calme dans l'intérêt de tous. Faire en sorte que les enfants s'écoulent.

### **Amener l'enfant à se divertir**

Organiser et proposer des temps d'activités aux enfants. Ce temps libre doit permettre aux enfants de se ressourcer en ayant la possibilité :

- D'être acteur de son loisir (choix du jeu ...)
- De faire seul ou avec ses copains ;
- De faire avec l'encadrant ;
- De ne rien faire.

Mettre en place des temps d'activité calme aux enfants avant et/ou après le repas. Ce temps doit être libre et doit permettre aux enfants de se ressourcer.

### **Favoriser les échanges avec les parents**

Instaurer un climat de confiance avec les parents et les enfants.

Ecouter et transmettre les informations données par les familles aux enseignants et collègues.

Communiquer sur la journée de l'enfant.

### **Favoriser la découverte du goût**

Demander aux enfants de goûter à tous les plats qui leur sont proposés sans forcer et petit à petit les amener à ce qu'ils goûtent à tout en ayant un repas équilibré. Etre à l'écoute des besoins de chaque enfant pendant le temps du repas, afin d'éviter la néophobie et blocage alimentaire.

### **Encourager les enfants aux notions d'hygiène et d'équilibre alimentaire**

Apprendre aux enfants les bons comportements hygiéniques et faire en sorte que la propreté devienne un automatisme : se laver les mains avant et après le repas ainsi qu'en sortant des toilettes. Faire un affichage informatif sur le lieu de restauration : règles d'hygiène et d'équilibre alimentaire (par des petits dessins pour les maternelles et très ludiques pour les plus grands). Faire attention au bon équilibre alimentaire. Un enfant doit manger de tout en quantité raisonnable.

### **Privilégier l'éco responsabilité des enfants**

Mettre en place un affichage, en lien avec les enfants, pour le débarrassage et le tri. Apprendre à l'enfant les bonnes habitudes alimentaires : en privilégiant une alimentation variée, en appréciant ce que l'on mange. Amener les enfants à éviter le gaspillage : « ce que je mets dans mon assiette je le mange ». Faire prendre conscience de l'intérêt du tri des déchets au restaurant scolaire, sceau pour les animaux, compost... des projets d'animation sur la nutrition sont souhaités et être faits en lien avec l'école. Ne pas jouer avec la nourriture.

### *Maternelle*

Le projet pédagogique a comme axe principal la réponse aux besoins propres de chaque enfant. Des activités adaptées sont proposées mais sans imposer un rythme de réalisation ni une obligation de participation.

#### **Favoriser l'autonomie et l'apprentissage par le jeu :**

Utiliser des outils adaptés. Amener l'enfant à participer au rangement. Valoriser ses expériences. Laisser le choix à l'enfant.

#### **Apprendre les règles de vie en collectivité et favoriser la socialisation de l'enfant**

Amener l'enfant à respecter les règles et les consignes. Amener l'enfant à respecter l'adulte et ses camarades de manière positive. Permettre à l'enfant d'exprimer son avis.

#### **Favoriser la découverte de l'environnement :**

Sensibiliser l'enfant au monde qui l'entoure. L'amener à expérimenter.

#### **Etre à l'écoute du rythme et des besoins de l'enfant**

Prendre en compte chaque enfant dans son environnement proche. Permettre à l'enfant de s'exprimer.

### *Elémentaire*

#### **Orienter les enfants vers la prise de l'autonomie, l'initiative et la responsabilisation**

Permettre à l'enfant de faire ses propres choix. Permettre à l'enfant d'être réellement acteur de ses loisirs. Valoriser ses expériences pour l'estime de soi dans l'écoute et le dialogue. L'encourager à participer en équipe aux tâches collectives.

#### **Apprendre les règles de vie en collectivité et favoriser la socialisation de l'enfant**

Amener l'enfant à respecter les règles et les consignes. Amener l'enfant à respecter l'adulte et ses camarades de manière positive. Apprendre à se connaître et à connaître les autres.

## **1.2 LE FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS**

**Attention chaque temps périscolaire débute par un temps de transition, de rupture, pour lequel il est important de respecter des rituels et un lieu défini pour le regroupement**

### **7 h 15 / 8 h 20 :**

Accueil des enfants, et des parents avec bienveillance : l'équipe les informe, les rassure si besoin. Les enfants peuvent jouer librement avec des espaces aménagés. Mise en place de lieux calmes et de jeux dans la cour pour ceux qui le souhaitent et quand c'est possible.

#### *Activités proposées en maternelle*

- Repos et détente (espace avec des livres, espace libre dessins...)
- Jeux d'exercice (éveil sensoriel, motricité, manipulation...)
- Jeux symboliques (dinette, poupée, petites voitures)
- Jeux d'assemblage et de construction
- Jeux de règles (jeux d'adresse et de sport, de réflexion, de parcours et collectifs ...)
- Animation spécifique en fonction du temps (modelage..)

#### *Activités proposées en élémentaire*

- Repos et détente (espace avec des livres, espace libre dessins...)
- Jeux d'assemblage
- Jeux de règles (jeux d'adresse et de sport, de réflexion, de parcours et collectifs ...)
- Animation spécifique en fonction du temps (modelage..)
- Jeux de société
- Loisirs créatifs.

### **16 h 15 / 18 h 15 :** départ échelonné

#### **Fonctionnement en maternelle :**

Temps libre qui commence par une collation, avec départ échelonné des enfants. L'accueil des parents est l'occasion de leur faire des retours sur la journée (s'appuyer sur le cahier de liaison). Les coins aménagés sont ouverts et la cour utilisée. Les encadrants se doivent de proposer des activités, des jeux ou partager des discussions, des échanges avec les enfants.

#### **Fonctionnement en élémentaire :**

De 16h15 à 17h : Gouter et jeux libres (calmes et/ou dynamiques) ; de 17h à 17h30 : aménagement d'un temps de travail personnel pour les enfants qui le souhaitent et/ou propositions d'activités encadrées, de 17h30 à 18h15 jeux libres extérieur et intérieur.

## **1.3 LE FONCTIONNEMENT DE LA PAUSE MERIDIENNE**

**L'accueil de 11 h 45 à 12 h 15** est un temps de départ échelonné et de temps libre pour l'enfant. Il faut être vigilant en matière de sécurité.

**Temps de transition :** Lien et communication avec le personnel éducatif (enseignants, et collègues). Rassemblement des enfants dans un lieu identifié et connu de tous. Pointage des



présences. Passage aux toilettes avant d'aller manger, lavage des mains, amener les enfants au calme avant de rejoindre le réfectoire.

Pour les restaurants scolaires qui proposent deux services : le premier groupe va déjeuner accompagné de ses encadrants ; pendant ce temps, le deuxième groupe d'enfants joue calmement dans la cour ou en salle et/ou les encadrants proposent de faire des jeux ou une activité (équilibre alimentaire, découverte des fruits et légumes, développement durable) partagent des discussions, échangent avec les enfants.

Pour le second groupe, les enfants vont ensuite tous ensemble au réfectoire lors d'un second service, ou, si le restaurant scolaire est équipé d'un self, ils vont déjeuner au fur et à mesure qu'une place se libère.

### **Temps du repas :**

Les encadrants mangent avec les enfants face à la salle de manière à avoir une vue d'ensemble, ils participent à la convivialité des lieux, ils favorisent l'autonomie de l'enfant : les enfants se servent seuls, coupent ou essaient de couper leurs aliments et aident au débarrassage et petits nettoyages des tables.

Les enfants ont le choix de leur place (sauf exception ou sanction passagère). Les encadrants doivent rester fermes mais surtout ne pas crier sur les enfants (tables d'humiliation à proscrire).

Toute l'équipe doit avoir le même objectif et ne pas contredire les collègues devant les enfants. Les titulaires se doivent d'accueillir les nouveaux encadrants et leurs expliquer les consignes : prendre un temps pour expliquer le fonctionnement du restaurant scolaire.

Chaque restaurant scolaire fonctionne différemment, aussi les encadrants se doivent d'être compréhensifs et accueillants avec les nouveaux remplaçants qui viennent en renfort au pied levé.

En mai-juin, il est bienvenu d'organiser un temps passerelle avec les grandes sections, par petits groupes, pour une immersion en élémentaire : cela favorise l'autonomie et la responsabilité des futurs CP.

### **Après le repas :**

Préparation à la sieste pour les petites sections (et moyennes sections selon les écoles) et temps calme pour tous les autres (maternelles et élémentaires). Après le repas, l'intensité de la journée diminue. Il est important que les enfants soient dans des lieux calmes et qu'ils vaquent à des activités tranquilles. Eviter les jeux brusques dans la cour qui incitent à l'excitation.

**Le temps calme : est un temps durant lequel l'encadrant accompagne les enfants vers la détente et le repos. Il se prépare, il est encadré, il a ses règles et ses objectifs. Ce n'est pas un temps qui ne compte pas il participe à la construction du bien-être. Un temps calme n'est pas un temps libre : c'est apprendre à se ressourcer.**

Ce temps se prépare en amont en aménageant des coins cosy, en s'accompagnant d'une musique d'ambiance et en proposant des animations propices à la détente.

## **IV. ORGANISATION MATERIELLE ET HUMAINE**

### **1) LES LOCAUX**

Tout encadrant périscolaire a la possibilité d'utiliser les locaux de l'école, en lien avec le directeur et la responsable des temps périscolaires : BCD, salles d'accueil périscolaire, salles d'évolution.

Des espaces sont aménagés pour que l'enfant se retrouve dans un environnement confortable : espaces de repos, espaces ludiques, espaces créatifs et espaces lecture seront mis en place sur le long terme.

Les espaces extérieurs tels que préaux, stades et parcs (quand les déplacements sont possibles) peuvent être utilisés selon les conditions climatiques.

### **2) LE MATERIEL PEDAGOGIQUE**

Un budget spécifique permet, en concertation avec les équipes, d'acquérir régulièrement du matériel pédagogique, afin d'alimenter les espaces d'animation quotidiens et de mettre en place les animations. Les responsables de secteur veillent à l'inventaire et au suivi du matériel sur chaque école, dans une optique de mutualisation entre les différents temps périscolaires (accueils du matin et du soir, pause méridienne...).

Les mercredis lors de réunions d'équipes dans chaque école, il est demandé aux agents de réfléchir à leurs temps d'animations futurs, en élaborant une liste de matériel nécessaire. Les commandes sont à anticipées par les équipes car elles ne se font que 4 fois dans l'année. Il s'agit d'un matériel adapté à l'âge, en fonction de la législation. C'est à la fois un matériel de base pour toute l'année et un matériel spécifique calculé en fonction du nombre d'enfants pour éviter le gaspillage.

La responsable de secteur s'assure que des espaces de rangement appropriés au périscolaire et aux enfants sont organisés dans chaque école. Les encadrants périscolaires ont l'obligation de s'assurer du bon rangement en lien avec les enfants.

### **3) LES MOYENS HUMAINS**

Au sein du service éducation, un **pôle périscolaire et projets éducatifs** fait fonction de pilier pédagogique des différents temps périscolaires, avec :

**Deux responsables de secteur**, garantes du contenu et de l'application du projet pédagogique à l'échelle de la ville et de la cohérence éducative. Elles entretiennent des relations avec les différents partenaires socioéducatifs et sont responsables du suivi des temps périscolaires (temps d'accueils et pause méridienne).

Elles sont responsables de l'organisation matérielle des temps périscolaires et du suivi administratif. Elles interviennent sur chaque secteur, en maternelle comme en élémentaire, en lien avec les structures associatives et les directeurs d'écoles.

Elles incitent fortement à la mise en place de projet d'animation, elles coordonnent, supervisent et évaluent le travail du personnel encadrant.

Les responsables de secteur ont un rôle intermédiaire de terrain en gestion du personnel des écoles : accompagnement et formation aux bonnes pratiques pédagogiques, à l'organisation d'équipe pérenne et complémentaire et à la création d'outils pour le personnel.

**Plusieurs actions sont mises en place pour proposer des temps d'accueil de qualité :**

- Des temps de formation pour les personnels encadrants ;
- Des journées d'informations et d'analyse de la pratique ;
- Une pochette ressource de l'encadrant ;
- Un soutien technique et en ressources (outils et matériel pédagogiques) par les responsables de secteur ;
- Un cahier de liaison, régulièrement consulté par la responsable de secteur, permet de suivre l'enfant sur toute la journée et de communiquer entre les encadrants, les enseignants et les parents dans chaque école ;

## **V. EVALUATION**

- **Temps d'évaluation sur le terrain** avec la responsable de secteur

Le passage régulier des responsables de secteur sur chaque école, permet un premier ressenti du savoir-faire et savoir être de l'intervenant.

- **Evaluation en fin d'année scolaire** par les responsables de secteurs

S'assurer du bon déroulement de l'application des objectifs du projet pédagogique.

- **Evaluation des agents titulaires** par l'adjoint du responsable de service, par le responsable du pôle restauration collective et les responsables de secteur.

